



**SYNDICAT DE TRANSPORT
ET DE TRAITEMENT
DES ORDURES MÉNAGÈRES
DE LA CORRÈZE**

Le Chadelbos
19600 Saint Pantaléon de Larche
Tél : 05 55 22 61 30
Fax : 05 55 22 64 10
Mail : syttom19@syttom19.fr
www.syttom19.fr

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL DU SYTTOM 19

Nombre de délégués titulaires en exercice :	20
Nombre de délégués présents :	12
Nombre de votants :	12
Nombre de pouvoirs :	1

L'an deux mille seize et le 24 mai à 14H00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte Départemental pour le Transport et le Traitement des Ordures Ménagères, dûment convoqué le 17 mai 2016, s'est réuni à l'UIOM de ROSIERS D'EGLETONS au lieu-dit Les Chaux, sous la présidence de Monsieur Marc CHATEL.

Étaient présents : Mesdames Betty DESSINE, Michèle GUILLOU, Messieurs Bernard ROUGE, Francis HOURTOULLE, Daniel GREGOIRE, André LAURENT, Jean-Pierre AOUT, Daniel ESCURAT, Michel SAUGERAS, Marc CHATEL, Michel PLAZANET, Henri GRANET, Jean-François LABBAT.

Absents excusés : Mesdames Jeanine VIVIER, France ROUHAUD, Messieurs Gérard FAISY, Philippe JENTY, Jean-François LOGE, Hervé GOUTILLE, Xavier GRUAT.

Pouvoirs : Monsieur Hervé GOUTILLE à Monsieur Marc CHATEL

Le quorum étant atteint pendant toute la séance, le Comité Syndical du SYTTOM 19 peut valablement siéger et délibérer.



DELIBERATION N° 2016/05/03 : COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Rapporteur : Monsieur Daniel ESCURAT

Le Comité Syndical, délibérant sur le compte administratif 2015 dressé par Monsieur le Président du Syndicat, après lecture de Monsieur Daniel ESCURAT, donne acte de la présentation faite du compte administratif qui s'établit ainsi :



UC

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Report (002)		3 506 642,26 €				
Report (001)			3 874 682,95 €			
Opérations de l'exercice	17 238 836,18 €	19 058 887,56 €	6 843 724,12 €	8 633 877,62 €	27 957 243,25 €	31 199 407,44 €
TOTAUX	17 238 836,18 €	22 565 529,82 €	10 718 407,07 €	8 633 877,62 €	27 957 243,25 €	31 199 407,44 €
Résultat de clôture		5 326 693,64 €		-2 084 529,45 €		3 242 164,19 €
Restes à réaliser 2015	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
RESULTATS DEFINITIFS		5 326 693,64 €		-2 084 529,45 €		3 242 164,19 €



Monsieur Daniel ESCURAT invite les membres du Comité Syndical à approuver le compte administratif 2015.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité par les membres du Comité Syndical.

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
A Rosiers d'Egletons, le 24 mai 2016



Le Président,

Marc CHATEL

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le 27.05/2016 et publication ou notification du 27.05.2016

